

REGLEMENTS FUTSAL SIMPLIFIES ET ADAPTES POUR LSRAT



Hiver 2016-2017

LOI 1, TERRAIN DE JEU (Terrain et but de Handball) :

- Longueur : minimum 25 mètres et maximum 42 mètres.
- Largeur : minimum 15 mètres et maximum 25 mètres.

LOI 2, BALLON :

- Ballon spécifique futsal

LOI 3, JOUEURS :

- 5 dont le gardien (*7 remplaçants au maximum*).
- Nombre illimité de remplacements.
- Remplacement à tout moment de la partie.
- Le match sera arrêté si l'une des équipes compte moins de trois joueurs (dont le gardien) sur le terrain.
- Un remplacement s'effectue quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
- Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer un autre joueur.

LOI 4, EQUIPEMENT DES JOUEURS :

- Chaussures de futsal ou espadrilles (semelle plate sans crampons)
- Protèges tibias obligatoires.

LOI 7, DUREE DES RENCONTRES :

- 2 x 25 minutes, temps mort non inclus.
- Il est possible de demander un temps mort d'une minute par mi-temps et par équipe (non cumulatif).

LOI 8, COUP D'ENVOI ET REMISES DE JEU :

- Le choix du camp est déterminé par un tirage au sort, le vainqueur du tirage débute avec le coup d'envoi.
- Coup d'envoi vers l'avant et joueurs adverses à 3 mètres.
- Un but ne peut pas être marqué directement sur le coup d'envoi.
- Coup franc direct, indirect, et coup de pied de coin doivent s'exécuter à une distance d'adversaires de 5 mètres.

- La touche doit être exécutée à une distance de 2 mètres de l'adversaire.

LOI 9, BALLON EN JEU OU HORS JEU :

- Lorsque le ballon touche accidentellement le plafond, le jeu reprend par une rentrée de touche en faveur de l'équipe adverse du joueur ayant touché le ballon en dernier (au point le plus proche de l'impact).

LOI 12, FAUTES ET INCORRECTIONS :

A- Coup franc direct :

Un coup franc direct est accordé à l'équipe adverse du joueur qui, de l'avis de l'arbitre, commet par imprudence, témérité ou excès d'engagement, l'une des 10 infractions suivantes:

1. Donne ou essaye de donner un coup de pied à un adversaire
2. Fait un croche-pied à un adversaire
3. Saute sur un adversaire
4. Charge l'adversaire à l'épaule
5. Frappe ou essaye de frapper un adversaire
6. Bouscule un adversaire
7. Touche le ballon de la main (sauf pour le gardien dans sa propre surface de réparation)
8. Tient un adversaire
9. Crache sur un adversaire
10. Tacle glissé devant un adversaire ou sans adversaire.

B- Coup franc indirect :

À l'équipe adverse du gardien de but qui :

- Garde le ballon en main ou au pied pendant plus de 4 secondes dans sa propre surface de réparation.
- Après avoir joué le ballon, le retouche dans sa propre moitié de terrain sur une passe volontaire d'un coéquipier avant que le ballon n'ait été joué ou touché par un adversaire (ce règlement est appliqué seulement pour les catégories U15 et plus)
- Lance le ballon avec les mains à l'autre moitié du terrain sans que celui-ci ne touche au sol dans sa propre moitié, un coup franc indirect sera exécuté au centre du terrain (ce règlement est appliqué seulement pour les catégories U14 et moins).
- Touche le ballon des mains dans sa surface de réparation sur une passe bottée délibérément par un coéquipier.
- Touche le ballon des mains dans sa surface de réparation directement sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.

À l'équipe adverse du joueur qui :

- Joue d'une manière dangereuse devant un adversaire
- Jouer à terre
- Fait obstacle à la progression d'un adversaire
- Empêche le gardien de but de lâcher le ballon des mains

Le coup franc indirect est exécuté à l'endroit où l'infraction a été commise, sauf si elle s'est produite dans la surface de réparation. Dans ce cas, le coup franc indirect sera exécuté depuis la ligne de réparation, au point le plus proche de l'endroit où a été commise l'infraction.

Un joueur ou un remplaçant sera averti (carton jaune) s'il :

- Se rend coupable d'un comportement antisportif.
- Manifeste sa désapprobation par la parole ou par les gestes.
- Enfreint avec persistance les lois du jeu.
- Retarde la reprise du Jeu
- Ne respecte pas les distances réglementaires.

Un joueur ou un remplaçant sera expulsé (carton rouge) s'il :

- Commet une faute grossière.
- Adopte un comportement violent.
- Crache sur un adversaire ou sur toute autre personne.
- Empêcher une occasion de but manifeste en commettant une infraction passible d'un coup franc directe.
- Tient des propos ou fait des gestes blessants, injurieux, ou grossiers.
- Reçoit un second avertissement au cours du même match

LOI 14, COUP DE PIED DE RÉPARATION :

- Point de réparation à 6 mètres de la ligne de but.
- Un coup de pied de réparation est accordé quand l'une des 10 infractions coup franc direct est commise par un joueur dans sa propre surface de réparation, quelle que soit la position du ballon à ce moment-là, pourvu qu'il soit en jeu.

SERIE DES TIRS AU BUT

- Tirage au sort le vainqueur choisit si il tir en premier ou en second.

- 5 tirs effectués par 5 joueurs parmi les 12 (pas obligatoirement ceux qui ont terminé la rencontre).
- En cas d'égalité, les 5 autres joueurs devront tirer, jusqu'à ce qu'une équipe ait obtenu un but de plus que l'autre pour un nombre identique de tirs effectués.